

Image not found or type unknown



Malfaçon enduit façade extérieur

Par **Thierry4488**, le **25/10/2023** à **13:55**

Bonjour,

Je suis un particulier et J' aurais besoin de vous au sujet d' une procédure concernant une malfaçons

Nous avons fait travailler une entreprise d'enduseur il y a 1 ans et 2 mois et l' enduit à faïencé en deux mois après sa pose, octobre 2022 et depuis l' entreprise nous mène en bateau nous disant qu' il vont revenir!

Je leur ai demandé leur assurance décennale, elle n' est pas sur la facture pas moyen de l' avoir

Comment je peux faire et quelle moyen J' ai pour refaire faire les travaux

Je suis un peux perdu!

Vous remerciant d' avance

Thierry

Par **Maître FACCHINI**, le **02/11/2023** à **10:14**

Cher monsieur,

Il convient de mettre en demeure votre artisan d'intervenir sous huitaine.

Sans retour de sa part, il convient de lassigner ainsi que son assurance afin d'obtenir la réparation des travaux litigieux et des dommages et intérêts.

Bien à vous

Par **Thierry4488**, le **02/11/2023** à **10:50**

Bonjour,

Je vous remercie bien maître Facchini,
Je viens de le mettre en demeure par lettre recommandée avec accusés de réception pour intervenir sous quinzaine

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant

Cordialement

Mr Vaubourg

Par **Thierry4488**, le **21/11/2023** à **07:14**

Bonjour ,

Je viens de recevoir le retour de ma lettre recommandé avec avis de réception
" pli avisé et non réclamé "

Est ce que j' envoi une troisième lettre ?

Cordialement

Thierry

Par **youris**, le **21/11/2023** à **10:28**

bonjour,

gardez précieusement l'A.R. avec la mention "pli avisé et non réclamé ", car même non récupéré votre courrier recommandé conserve sa valeur.

vous pouvez envoyer la même lettre en courrier simple.

salutations

Par **Thierry4488**, le **21/11/2023** à **11:46**

Merci pour votre réponse, je vais me rapprocher d' un conciliateur

Et vous tiens au courant

Thierry